

FIRST Épargne-Pension est le chemin le plus direct pour compléter avantageusement votre pension légale, tout en profitant dès aujourd'hui et chaque année de belles réductions sur vos impôts.

Formule d'épargne souple et sans risque, FIRST Épargne-Pension vous offre une foule d'atouts pour que votre pension légale bénéficie d'un complément de confort. Bien sûr, elle vous réserve un **capital** d'autant plus **appréciable** que vous commencerez à épargner tôt. Et, dans l'intervalle, vous en profitez déjà grâce à l'avantage fiscal. Alors, découvrez vite FIRST Épargne-Pension !



100 % des épargnants FIRST Épargne-Pension l'ont bien compris : cette formule n'est pas du tout contraignante, est très abordable et offre chaque année un beau cadeau fiscal. Pour eux, c'est clair, s'en priver aujourd'hui c'est renoncer à une partie de son confort demain.

Et vous ? Calculez sur **www.ethias.be/mapension** le montant de votre pension légale et profitez tout de suite des atouts de FIRST Épargne-Pension !



Pour bénéficier, cette année encore, d'un beau cadeau du fisc, agissez avant le 31 décembre 2008 !

Pour pouvoir encore profiter des réductions fiscales cette année (revenus 2008, déclaration fiscale 2009), votre premier versement doit être effectué avant le **31 décembre 2008**.

C'EST DONC MAINTENANT QU'IL FAUT RÉAGIR !

- Envoyez le formulaire ci-joint complété à l'adresse suivante :
Ethias Assurance – Service 1030
Rue des Croisiers 24
4000 Liège
- Vous pouvez aussi appeler directement l'un de nos conseillers au **0800 32 330** (du lundi au vendredi de 8 à 20h et le samedi de 8h30 à 12h30)
- Et bien sûr, vous pouvez vous rendre sur **www.ethias.be/mapension** pour effectuer une simulation de revenus et souscrire directement un FIRST Épargne-Pension.

-70%

-50%

-30%

**Grande braderie sur vos revenus,
le jour de votre pension !
A votre avis, une bonne affaire ?**

-40%

-60%

-30%
-40%

Au moment de la pension, un Belge touche en moyenne 866,30 euros bruts* par mois.

Et vous ? Que vous restera-t-il de votre salaire actuel ?

Pour le savoir, rendez-vous sur www.ethias.be/mapension.
Un simulateur vous permettra d'y voir clair en quelques clics à peine.

* Chiffres 2005 de l'Office National des Pensions.

-70%

PARTEZ GAGNANT : profitez dès aujourd'hui des atouts de FIRST Épargne-Pension !

UN TAUX D'INTÉRÊT ANNUEL 100 % GARANTI

Avec une assurance FIRST Épargne-Pension, vous bénéficiez d'un **taux de base attrayant sans aucun risque** (il est **actuellement de 3 %**). En effet, le taux de base en vigueur au moment d'un versement est **garanti** pour ce versement pendant toute la durée du contrat. En plus, votre **capital** est **totalement garanti**.

UN BONUS EN PLUS POUR DOPER VOTRE RENDEMENT

À votre taux de base garanti s'ajoute un **bonus annuel** variable. En 2007, FIRST Épargne-Pension a ainsi obtenu un **rendement global de 5,20%***.

Saviez-vous que, sur les 10 dernières années, **le rendement moyen de FIRST Épargne-Pension s'est élevé à 5,53 %** et ce, sans compter l'avantage fiscal ? Une belle performance pour une solution sans risque !

PLUS DE 300 € DE RÉDUCTION D'IMPÔTS

FIRST Épargne-Pension vous fait réaliser **chaque année de belles économies** d'impôts : vous avez droit à une **réduction d'impôts de 30 à 40 %** sur les primes versées.

Économie d'impôts

JUSQU'À 332 EUROS D'ÉCONOMIE SUR VOS PROCHAINS IMPÔTS ? AGISSEZ AVANT LA FIN DE L'ANNÉE !

Dès cette année, vous pouvez **économiser de 249 à 332 euros** sur vos prochains impôts (déclaration fiscale 2009). Pour profiter de ce cadeau du fisc, vous devez verser **avant le 31 décembre 2008**. Une date facile à retenir !

LIBERTÉ TOTALE

Bien sûr, **vous versez ce que vous voulez, quand vous voulez**, avec un maximum de 830 euros indexés par an et par personne. Et vous restez libre de ne rien verser pendant une ou plusieurs années. Vous épargnez donc **à votre rythme, en fonction de votre budget**.

UN MINIMUM DE FRAIS

Un des grands atouts de FIRST Épargne-Pension, c'est **l'absence totale de frais d'entrée et de taxe d'entrée**. Quant aux frais de gestion annuels, ils sont limités à 12,39 euros par an. Une structure de frais très simple qui est tout à votre avantage.

DOUBLEZ VOS GAINS !

Si vous êtes deux, vous pouvez l'un et l'autre bénéficier des réductions annuelles d'impôts et, bien entendu, **multiplier par deux votre capital** disponible à la pension !

Éthique !



FIRST Épargne-Pension est la **première épargne-pension certifiée éthique en Belgique** par l'asbl indépendante Forum Ethibel. En effet, chaque nouveau versement est investi de façon socialement responsable. Pour en savoir plus : www.ethibel.org



* Taux 2007 : taux garanti + bonus = 5,20 %. Les rendements du passé ne constituent pas une garantie pour le futur. FIRST Épargne-Pension est un compte-assurance de la Branche 21 à primes flexibles et à taux d'intérêt minimum garanti.

Pour plus d'informations, vous trouverez la fiche info en annexe.